

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3546 - VENDREDI 2 AOÛT 2019

MONNAIE

Renforcer le dispositif national contre le blanchiment des capitaux

Les parties prenantes à la session de vulgarisation du règlement communautaire de la Cémac, relatif à la répression du blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme, soulignent la nécessité, pour le Congo, de raffermir son mécanisme national de lutte contre la criminalité économique.

Pour le représentant du Gabac, Etienne Tambi Mbang, la rencontre de Brazzaville qui s'achève ce vendredi vise à soutenir et accompagner le Congo dans ses actions de prévention et de répression de « cette forme de criminalité transfrontalière, en appliquant la réglementation communautaire en vue de renforcer sa coopération aux actions de lutte entreprises au niveau régional ».

Page 3



Les participants à l'ouverture de l'atelier

ACCORD CONGO-FMI

La majorité présidentielle apprécie les enjeux du programme



Clément Mouamba (au centre gauche) entouré par les responsables de la majorité présidentielle/

Après l'exposé, le 1^{er} août à Brazzaville, du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément

Mouamba, sur les contours de l'accord entre le Congo et le Fonds monétaire internatio-

nal (FMI) signé le 11 juillet, les membres de la majorité présidentielle ont exprimé leur satisfecit et promis d'en faire large écho auprès de la population.

« Nous avons maintenant des éléments nécessaires nous permettant de relayer l'information auprès de la population. Le Premier ministre nous a fait savoir que le volet social sera préservé ; car les fonctionnaires seront avancés avec effets financiers », a déclaré le président du Parti pour l'unité, la liberté et le progrès, Jean Didace Médard Moussodia.

Page 2

TRANSPORT URBAIN

Le statut de la STPU clarifié

Le gouvernement vient de préciser le statut juridique de la Société des transports publics urbains (STPU). Il s'agit, selon le ministre d'Etat chargé de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, d'une société anonyme dont le capital est détenu à 60% par l'Etat, 20% par

la mairie de Brazzaville et 20% par la municipalité de Pointe-Noire. « La STPU n'est donc pas un établissement public dans lequel l'Etat détient 100% du capital », a-t-il précisé, répondant aux préoccupations des membres de la chambre haute du parlement.

Page 3

MAURITANIE

Mohamed Ould Ghazouani a prêté serment

Elu en juin dernier pour un mandat de cinq ans, le nouveau président mauritanien, Mohamed Ould Ghazouani, a prêté serment hier jeudi à Nouakchott. La cérémonie s'est déroulée devant plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, dont le président congolais, Denis Sassou N'Gusso.



ÉDITORIAL

Communiquer

Page 2

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Examen du cadre juridique de la coordination des diplômés

Page 4

ÉDITORIAL

Communiquer

Après la conclusion, le 11 juillet dernier, de l'accord de facilité élargie de crédit entre le Congo et le Fonds monétaire international, la tâche principale à laquelle doit s'atteler le gouvernement est évidemment sa mise en œuvre. On le sait contraignant comme cela a souvent été le cas des programmes élaborés de connivence avec les experts de cette institution financière internationale.

A côté de cette première tâche, il y en a une seconde qui mérite, elle aussi, d'être inscrite au nombre des priorités, celle d'en vulgariser les grandes lignes. L'objectif n'est certainement pas de retirer la parole à ceux qui doutent de la capacité des pouvoirs publics à tenir leurs engagements. Il consiste à expliquer aux Congolais qui l'attendaient plutôt depuis longtemps, dans quelle mesure cet arrangement les aidera à mieux se porter après tant de sacrifices consentis.

Cet exercice d'explication, le Premier ministre l'a commencé le 18 juillet à l'occasion d'une séance de questions-réponses avec les journalistes. Clément Mouamba l'a poursuivi avec les députés et les sénateurs dans la formule de la question orale au gouvernement, avant d'échanger, hier 1^{er} août, avec les responsables des partis membres de la majorité présidentielle.

Toutes ces rencontres lui permettent de répéter, avec d'autres mots sans doute, le premier qu'il a prononcé devant la presse dès l'annonce du dénouement. A savoir que cet accord est « une bonne nouvelle pour le Congo », mais représente de nombreux autres obstacles que le pays doit passer.

Le gouvernement gagnerait à multiplier ce genre de rencontre avec d'autres partenaires sociaux pour obtenir d'eux l'adhésion qu'il faut car ils font partie des couches concernées par les différentes mesures d'assainissement de la gouvernance publique contenues dans le texte.

Ce défi de communiquer et toujours communiquer est semblable à celui qui a occupé l'exécutif congolais durant les deux années de longues négociations avec le FMI. Négocier et continuer de négocier.

Les Dépêches de Brazzaville

ACCORD CONGO-FMI

La majorité présidentielle apprécie les enjeux du programme

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a été, le 1^{er} août, face aux partis de la majorité présidentielle, pour leur expliquer le contenu et les contours de l'accord. A l'issue de cet entretien, les membres de la majorité présidentielle ont exprimé leur satisfecit et promis d'en faire large écho.

Comme il l'a fait au Sénat et à l'Assemblée nationale, Clément Mouamba a expliqué dans les détails aux partis de la majorité présidentielle les enjeux économiques de ce programme, avant de les édifier sur les grands axes de cet accord signé le 11 juillet dernier.

Le chef du gouvernement leur a précisé que ce programme est financé sur trois ans à hauteur de 246,9 milliards FCFA, et s'inscrit dans le cadre de la facilité élargie de crédit. Ce programme, a-t-il précisé, vient appuyer les efforts amorcés par le gouvernement dans la mise en œuvre des réformes économiques et financières. Il compte cinq axes prioritaires, entre autres, le rétablissement de la viabilité budgétaire, la restructuration de la dette, l'amélioration de la gouvernance et la constitution des réserves de change. Sur le volet social, Clément Mouamba a indiqué que ce secteur n'est pas pris en compte dans le cadre de l'ajustement structurel prioritaire. Ce qui fait que les salaires des fonctionnaires ne seront pas dévalués et que



Une vue partielle des membres de la majorité présidentielle lors de la réunion

le gouvernement continuera d'avancer les fonctionnaires avec effets financiers.

« La rencontre avec le Premier ministre a permis aux forces de la majorité présidentielle de comprendre ce qui se fait. Nous avons des éléments nécessaires nous permettant de relayer l'information auprès de nos mandants et d'autres couches sociales. Le Premier ministre nous a fait savoir que le volet ne sera préservé car les fonctionnaires seront avancés avec effets financiers et que personne ne sera jeté dans la rue », a souligné le président du Pulp, Jean Didace Médard Moussodia.

Parlant de la bonne gestion de ces fonds, Clément Mouamba leur a dit que des mesures adéquates audacieuses sont prises pour que cet argent soit dépensé selon les règles de l'art, conformément aux directives de la loi de finances. « Le Premier ministre nous a dit qu'une bonne partie de cet argent sera réservée à la diversification de l'économie. Nous tirons les leçons du passé, cet accord nous permet de

rebondir. Il nous a fait savoir que dorénavant, une dépense non prévue dans la loi de finances ne sera pas exécutée. Le respect de la loi de finances nous conduira à une gestion rigoureuse, c'est l'une des leçons que nous avons retenues et nous en sommes satisfaits », a renchéri Médard Moussodia.

Abordé sur la question, Thierry Mougalla s'est dit optimiste quant à la bonne exécution dudit programme. « Je voulais dire aux Congolais que nous sommes encore à près de trois semaines de la signature de l'accord avec le FMI, laissons le temps à l'exécutif de gérer ces informations et de les transformer en plan d'action », a-t-il souligné, précisant que le Premier ministre a indiqué que le gouvernement envisage d'organiser un séminaire afin de mieux vulgariser les termes de cet accord mais aussi ses enjeux.

Il faut dire que plusieurs membres du gouvernement et autres cadres de la majorité présidentielle étaient présents à cette rencontre.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Renforcer le dispositif national de contrôle

Les données sur les déclarations des opérations suspectes sont jugées insignifiantes pour une lutte contre la criminalité économique au Congo, à peine vingt-cinq rapports entre 2014 et 2018. D'où l'ouverture à Brazzaville, le 31 juillet, d'un séminaire national consacré à la question.

Près d'une centaine d'acteurs publics et privés, notamment des agents du fisc, des douanes, des hommes de loi, des notaires, y compris des hommes d'affaires et des professionnels des médias, participent à la session de vulgarisation du règlement communautaire Cémac portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme et de la prolifération en Afrique centrale.

Cette rencontre de trois jours est organisée par le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac), dont les missions consistent, entre autres, à renforcer les capacités des structures impliquées dans la lutte contre la criminalité économique et le financement du terrorisme. D'après le représentant du Gabac, Etienne



Tambi Mbang, le séminaire qui s'est ouvert mercredi vise à soutenir et accompagner le Congo dans ses actions de prévention et de répression de « *cette forme de criminalité transfrontalière, en appliquant la réglementation communautaire en vue de renforcer sa coopération aux actions de lutte entreprise au niveau régional par le Gabac* ».

Pour cela, au cours des travaux,

les participants seront amenés à cerner les enjeux de la lutte contre le blanchiment d'argent puis du financement du terrorisme ; à maîtriser les outils leur permettant de mener les investigations en la matière ; à s'approprier la lutte et informer l'Agence nationale de l'investigation financière (ANIF) ; à mettre en place une répression qui puisse dissuader les délinquants...

Pour le gouvernement, un tel

soutien des partenaires communautaires va l'aider à lutter efficacement contre le fléau et à rendre attrayante la place financière du pays.

« *Malgré la mise en place du règlement Cémac dans notre juridiction, depuis plus d'une décennie, les criminels passent toujours entre les mailles du filet, en posant d'énormes dégâts aussi bien économiques, financiers*

Les participants à l'ouverture de l'atelier qu'humains », a admis le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou.

La rencontre qui devrait s'achever ce vendredi constitue une occasion de sensibiliser les participants aux missions de l'ANIF, une entité locale chargée de coordonner la lutte contre le blanchiment d'argent au niveau national.

Fiacre Kombo

TRANSPORT

Le gouvernement précise le statut de la STPU

Interpellé par la chambre haute du parlement, le 30 juillet dernier, à l'occasion des questions orales avec débat au gouvernement sur le statut juridique de la Société des transports publics urbains (STPU), le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public a fait savoir que celle-ci est une société anonyme.

« *La STPU est une société anonyme autrement dit, une société commerciale* », a-t-il dit, avant d'édifier l'opinion sur les parts revenant aux trois actionnaires qui interviennent dans le capital de la société notamment l'Etat, représenté par le ministère en charge du portefeuille public. « *L'Etat détient 60% des parts du capital* », a-t-il ajouté.

Le deuxième actionnaire est la mairie de Brazzaville qui détient 20% du capital et enfin, celle de Pointe-Noire, avec aussi 20% des parts de ce même capital.

« *La STPU n'est donc pas un établissement public dans lequel l'Etat détient 100% du capital* », a précisé le ministre Gilbert Ondongo. Sur le deuxième volet de la même question portant sur

les précautions prises par le gouvernement pour assurer la pérennité des activités de cette société, il a signifié que l'Etat, en sa qualité double d'actionnaire majoritaire et principal, met tout en œuvre pour rationaliser la gestion de la société. L'Etat veille à ce que la STPU ait une gestion efficace et bénéfique sur tous les plans, surtout dans les domaines de la qualité du service public rendu et des résultats d'exploitation. Il fait aussi de sorte que les parts des marchés de la STPU grandissent jour après jour ; les ressources d'exploitation demeurent supérieures aux charges d'exploitation. La gestion et la qualité du service devraient demeurer conformes aux normes communément admises en la matière.



Le ministre Gilbert Ondongo

« *Bien entendu, ce n'est pas à l'Etat de gérer les autobus. Lorsque les indicateurs de gestion vont établir que la société a échappé*

aux risques de faillite, l'Etat devrait se désengager et céder ses parts aux autres actionnaires ou à d'autres actionnaires et des

instructions allant dans ce sens ont été données par le chef de l'exécutif », a conclu le ministre de l'Economie.

Jean Jacques Koumba

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Les diplômés élaborent le cadre juridique de la coordination

Le Conseil national de la coordination des diplômés de l'enseignement professionnel a ouvert, le 1^{er} août à Brazzaville, sa première session ordinaire.

Au cours de ces assises, les participants venus des douze départements du Congo auront à examiner et adopter les textes fondamentaux de leur structure ; à définir un cahier de charges et faire l'évaluation de l'applicabilité du protocole d'accord du 27 septembre 2018 signé entre la coordination des



Les participants

diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement (C.D.E.P.E) et le gouvernement, assisté par les syndicats des enseignants et l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC). Ces assises ont pour but de mettre en place, enfin, un cadre juridique de l'organisation.

Le président de la commission d'organisation de cette première session inaugurale, Herman Nzaba-Nguila, a présidé la cérémonie d'ouverture de la session, appelant les membres du conseil à aller au-delà de l'émotion en vue de donner

de la cohérence à leurs aspirations ainsi qu'à leurs actes. « *Les enseignants volontaires, bénévoles et prestataires, tous, nous devons être face à notre destin. Aujourd'hui, il est fier de constater que notre structure a désormais des représentants dans toute l'étendue du territoire national et les regards seront de plus en plus tournés vers notre destin* », a-t-il poursuivi. Signalons que cette session, qui va durer deux jours, a été organisée sur le thème : « *Evaluation et Perspectives* ».

Guillaume Ondzé

DROITS HUMAINS

Le Congo exhorté à la prévention de la torture



Echange entre la CNDH et l'ACAT sur l'abolition de la torture

« *Nous nous réjouissons que le Congo ait aboli la peine de mort. Nous encourageons le pays à ratifier le deuxième protocole facultatif contre la torture* », a déclaré la représentante de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture auprès des Nations unies, Marie Salphati, le 1^{er} août à Brazzaville, au sortir de l'audience avec le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Gabriel Valère Eteka-Yemet. Ce protocole facultatif, d'après Marie Salphati, devrait permettre de créer au plan national un mécanisme de prévention de la torture qui aurait accès à tous les lieux privés de liberté. « *Cela est consécutif à la ratification par le gouvernement congolais du protocole facultatif à la convention contre la torture* », a-t-elle précisé. Durant sa visite au Congo, elle fera également l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations

de l'examen périodique universelle visant à garantir les droits de l'homme au sens large du terme. Selon le président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acacat-Congo), Christian Loubassou, il sera également question de fixer les axes de collaboration avec la CNDH qui a un rôle non négligeable à jouer dans l'accompagnement à la mise en œuvre desdites recommandations. « *Il est important de travailler à la sensibilisation des acteurs de la chaîne pénale. Les violences sont plus ou moins permanentes et nous encourageons le gouvernement à faire de son mieux pour aller de l'avant dans cette lutte* », a-t-il fait savoir.

En rappel, dans le cadre du respect des droits de l'homme, le Congo, dans sa Constitution du 25 octobre 2015, a consacré l'abolition de la peine de mort.

Rominique Makaya

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-018
POSTE VACANT: AGENT COMPTABLE CHARGE DES PAIEMENTS
Grade - FSN-07

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 30 Juillet 2019

DATE DE CLOTURE: 13 Aout 2019

EXIGENCES DU POSTE :

- Avoir au moins un Diplôme d'études secondaires 2e degré,
- Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français (niveau 3)
- Justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la Comptabilité.

TACHES PRINCIPALES :

Sous la supervision du Spécialiste Financier, le/la titulaire sera en charge d'enregistrer une variété de factures, transactions financières, paiements de biens et services, contrats, accords et autres documents d'engagement. Il/elle sera en charge du traitement des réclamations, des documents justificatifs y relatifs ainsi que des facturations.

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi ou d'autres, prière de visiter le site web: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/> ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email : BrazzavilleHRjobs@state.gov)

COMMENT POSTULER :

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs> indiqué ci-dessus.

N-B : Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

NÉCROLOGIE

M. Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur mère, tante, soeur et grand-mère, Isabelle Issongo kiba, le 27 juillet 2019, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville à la suite d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°34 de la rue Niari, à Talangai. Ref: arrêt de bus Jardin. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Séverin N'Gambaye, journaliste à Radio-Brazzaville, a le profond regret d'informer M. Camille Ngambaye et Mme Catherine Ntsono ainsi que les enfants Ntsatou à Etoumbi-centre, la famille d'Engali, d'Ollebi et celle d'Okoyo (département de la Cuvette-Ouest), M. Faustin Lékaléka, la famille Sayi

à Brazzaville, les parents, amis et connaissances, du décès de sa sœur et cousine, Rosine Lamaka, vendeuse au marché de Talangai, le lundi 29 juillet 2019 à Djambala (département des Plateaux), des suites d'une maladie.

La veillée funèbre est organisée au n°31 de la rue Mbangasoua, au quartier Château d'eau, à Ngamakosso (référence Avenue des dalettes). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



La famille Taty, la veuve Taty et les enfants Taty informent les parents, amis et connaissances de la disparition de leur regretté frère, époux et père, M. Taty Léopold, à Nantes en France, le samedi 27 juillet 2019. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 7 bis rue Tsinguidi, quartier la Base, arrondissement 7 Mfilou, Brazzaville.

EDUCATION

Deux cent cinquante écoles vont expérimenter le projet classes vertes

L'Institut national de recherche et d'action pédagogique (Inrap) a répertorié deux cent cinquante écoles pilotes pour la mise en œuvre, au titre de l'année scolaire 2019-2020, du projet classes vertes, c'est-à-dire des micro jardins.

Prélude au lancement du projet, le directeur général de l'Inrap, Augustin Nombo, a effectué une descente à l'école « Vision Sans Frontière », afin de renforcer davantage les capacités des enseignants, animateurs d'alphabétisation et les responsables de ladite structure à : concrétiser l'enseignement des notions de base sur l'alimentation et la nutrition, en utilisant les connaissances scientifiques ainsi que des techniques en vue d'adapter ce contexte à l'environnement des apprenants. Selon l'Inrap, au Congo la loi n°25-95 du 17 novembre 1995 portant réorganisation du système éducatif stipule à son article deux du titre 1 que : « tout enfant vivant sur le territoire de la République du Congo a droit, sans distinction d'origine, de nationalité, de sexe, de croyance, d'opinion ou de for-

tune à une éducation qui lui assure le plein développement de ses aptitudes intellectuelles ; artistiques, et physiques ainsi que sa formation civique et professionnelle ».

Ainsi donc, l'initiative de la direction de l'Inrap consiste à impulser ses actions pour un meilleur fonctionnement et faire de cette structure un pôle d'excellence. Selon Alfred Emmanuel Mabiala, chef des services des activités productives et de développement durable à l'Inrap, les enseignants de ladite école doivent prendre en compte les critères régissant le secteur du développement durable. Soutenant que les micro jardins sont adaptés aux villes, ils améliorent la sécurité alimentaire, nutritionnelle en rendant disponibles les légumes et en améliorant les revenus.

En outre, parmi les avantages des micro jardins on peut citer : la haute productivité, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes vulnérables, l'utilisation de l'eau d'une manière efficiente, la production des légumes diversifiés, sains,

frais et de haute valeur nutritive, la non-application des pesticides chimiques, etc.

De même, dans le cadre de la promotion du module « Education nutritionnelle, sécurité alimentaire et mise en œuvre des classes vertes », l'Inrap lancera ce programme dont l'objectif est de former les enseignants des écoles privées et publiques dans la mise en pratique des activités liées à l'initiation à la production prévue dans les programmes d'enseignement de l'école primaire, et de créer les micro jardins dans les établissements scolaires.

De ce fait, des sessions de formation théoriques et pratiques à l'endroit des enseignants porteront, entre autres, sur l'apprentissage des techniques de création des micro jardins pour une agriculture ludique, innovante, durable et respectueuse de l'environnement dans le cadre du maraîchage urbain et périurbain.

Ces formations qui seront organisées à Brazzaville et dans d'autres localités permettront de renforcer les capacités techniques des enseignants, et de faciliter aux

apprenants l'acquisition des compétences nécessaires au devenir des acteurs agricoles dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en République du Congo.

Face aux enseignants, le directeur général de l'Inrap a rappelé la nécessité de rendre effectives les activités pratiques de production à l'école et de considérer les micro jardins comme outils didactiques dans le secteur de l'enseignement général et technique. « S'il est alors établi qu'une alimentation saine a une incidence positive sur le quotient intellectuel, la malnutrition représente un obstacle considérable au développement socio-économique et environnemental », a-t-il ajouté.

Ajoutant qu' : « au regard de cette problématique, le Congo a adopté l'approche systématique pour de meilleurs résultats en éducation qui a permis au pays de se doter d'une politique nationale d'alimentation scolaire depuis 2016 ». Cette politique qui est un axe stratégique de l'éducation, recommande aux partenaires tech-

niques et financiers : un appui à la rédaction et à l'élaboration du manuel pratique de gestion d'alimentation scolaire, une assistance technique ainsi que le renforcement des capacités des agents de l'Etat, un appui aux activités d'éducation nutritionnelle, de contrôle et de suivi des indicateurs nutritionnels dans les écoles.

Rappelons que c'est lors de la Conférence internationale de l'éducation pour tous, tenue en mars 1990 à Jomtien en Thaïlande que la santé et la nutrition ont été considérées comme essentiel à la réussite de l'apprenant. Ainsi, les carences alimentaires et la suralimentation ont de lourdes conséquences sur la participation et les apprentissages scolaires. Les chercheurs de l'Université de Bristol ont aussi approuvé en février 2017 dans la revue scientifique Épidémiologie and Community Health, qu'ils existent des liens inextricables entre la qualité de la nutrition d'un enfant et son quotient intellectuel.

Fortuné Ibara

SOMMET DE NEW YORK SUR LE CLIMAT

L'ONU-Environnement entend aider le Congo à préparer la rencontre

La directrice de la division Ecosystème de l'ONU-Environnement, Susan Gardner, a exprimé ce désir au sortir de l'entretien qu'elle a eu avec le ministre du Tourisme et de l'Environnement du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

Les deux personnalités ont parlé de l'appui du Fonds vert pour le climat à la préservation des tourbières de la cuvette centrale et du projet/pays (FEM7) relatif à la mise en œuvre du programme à impact régional sur les pays forestiers du Bassin du Congo. Susan Gardner, directrice de la division Ecosystème de l'ONU-Environnement, est venue faire le point avec la ministre sur tous les projets que l'ONU-Environnement porte.

« Susan Gardner est venue s'enquérir avant le sommet Climat qui aura lieu à New York sur les différents projets que le Congo a en partage sous sa coordination. Car c'est elle qui a coordonné au niveau de l'ONU-Environnement nos projets dans le cadre de la biodiversité du Congo », a déclaré la ministre.

Au sortir de l'entretien avec la ministre, la directrice de la division Ecosystème de l'ONU-Environnement a in-

diqué : « Nous sommes venus en appui dans le contexte de la préparation du Sommet de New York sur le climat. Nous sommes enthousiastes d'aider le Congo dans la préparation de ce sommet. Nous pensons que c'est une opportunité formidable. Car, en fait, nous voulons travailler avec le Congo et les autres pays pour nous assurer que la nature est un atout positif face aux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Aussi, nous voulons nous assurer que des solutions basées sur la nature telles que les tourbières peuvent être mises à contribution pour lever des défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés. »

Quant au niveau d'exécution du projet Tourbières, la directrice de la division écosystème de l'ONU-Environnement dit qu'ils sont honorés que son institution a été choisie pour appuyer le Congo dans la gestion des tourbières. « Nous sommes enthousiastes à l'idée d'apporter cet appui à travers des projets et des documents concrets que nous allons formuler dans les années à venir. »

Lien Santé- Environnement revisité par la ministre et le représentant résidant de l'OMS au Congo
Après l'ONU-Environnement,



La ministre du Tourisme et de l'environnement s'entretenant avec la directrice de la division Ecosystème de l'ONU-Environnement

ment, la ministre du Tourisme et de l'Environnement s'est entretenue avec le représentant du Bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, le Dr Lucien Manga. Les deux personnalités ont abordé des aspects liés à la situation sanitaire actuelle du Congo et de la coopération que le Bureau de la représentation de l'OMS dans ce pays pourrait développer avec le département ministériel en charge de l'environnement.

« Nous avons revisité, avec le représentant résidant de l'OMS au Congo, le lien qu'il y a entre Santé et Environnement, parce qu'il y a beaucoup de choses qui se sont faites depuis 2008 lors de la première réunion qui a eu lieu à Libre-

ville », a indiqué la ministre du Tourisme et de l'Environnement.

A propos de ce lien, le représentant du Bureau de l'OMS au Congo a déclaré : « Nous avons accepté le fait que nous devons avoir une bonne santé dans un environnement sain. Concrètement, comment cela se traduit ? Lors de la conférence de Libreville qui a abouti à la déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique, le Congo a été l'un des pays qui a initié la mise en œuvre de cette déclaration à travers la mise en place d'un groupe technique pour faciliter la prise de cette décision. Il y a eu aussi un certain nombre des travaux qui ont été conduits, mais il nous a semblé que ce groupe avait cessé de fonctionner, et qu'il était

maintenant temps de le réactiver. » C'est d'ailleurs ce qui a fait qu'entre la ministre du Tourisme et de l'Environnement et celle de la Santé et de la Population, le bureau de la représentation de l'OMS au Congo a travaillé rapidement pour pouvoir récréer ce groupe, le mettre en place, et les partenaires sont censés apporter leur contribution pour pouvoir faire fonctionner ce groupe tel qu'il se doit, a-t-il ajouté.

Signalons que le ministère de la Santé en partenariat avec l'OMS va abriter l'une des grandes assises annuelles avec tous les ministres en charge de la Santé à Brazzaville.

Bruno Okokana



**BANQUE
DE DEVELOPEMEN DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP 1177 – Brazzaville – Congo
Tél : (+242)04 426 83 00
Email : passationdemarches@bdeac.org

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°0573/AAOIO/BDEAC/CM/DAGSI/ASP/06-2019
REHABILITATION ET RENOVATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE
LA BANQUE.**

Budget : Opérations en Capital.

N° de référence dans le PPM : 22661.14(Travaux).

1. La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) envisage de réhabiliter et de rénover son siège social, sis à Brazzaville, République du Congo, suivant l'AAOIO N° 27/AAOIO/BDEAC/CM/DAGSI/ASP/07-2019.

2. La BDEAC sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles répondant aux qualifications requises pour la réalisation en entreprise générale ou en groupement des travaux de réhabilitation et rénovation de son siège à Brazzaville, République du Congo, structurés en lot unique comprenant six (06) sous lots non séparables, à savoir :

- A. Travaux de génie civil ;
- B. Travaux de VRD ;
- C. Travaux d'électricité – courants forts et courants faibles ;
- D. Travaux de fluide (climatisation, ventilation, plomberie) ;
- E. Travaux d'agencement ;
- F. Travaux d'aménagement paysagers.

3. Le délai maximum d'exécution des travaux est selon le scénario à retenir par la BDEAC pour la réalisation des travaux :

- Scénario 1 « Bâtiment occupé pendant les travaux » : vingt-quatre (24) mois repartis en cinq (05) phases ;
- Scénario 2 « Bâtiment non occupé pendant les travaux » : dix huit (18) mois en une seule phase.

4. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international ouvert (AOIO) spécifiées dans « les Règles de passation des marchés des Biens, Travaux et services (autres que les services de consultants) pour l'usage de la Banque », et est ouvert à tous les soumissionnaires éligibles.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la BDEAC à l'adresse E-mail : passationdemarches@bdeac.org ; et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables entre 09 heures et 15 heures, heure locale.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille francs CFA (500 000 FCFA). Le paiement sera effectué soit en espèces, soit par virement bancaire au nom du client «BDEAC», numéro de compte (RIB) : 93002 00001 00000009114 23. Les soumissionnaires ayant choisi le mode de paiement en espèces devront s'adresser à la Direction des Finances de la BDEAC, 1er étage. Le prix d'achat du dossier sera majoré de soixante-quinze mille FCFA (75 000) pour couvrir les frais d'expédition hors du siège de la BDEAC pour les candidats qui le désirent. Le Dossier d'appel d'offres sera envoyé par courrier express à l'étranger.

7. Une réunion préparatoire au montage des offres se tiendra le 19 août 2019 à 10 heures, heure locale, dans la salle 506 de la Banque, au 5ème étage, Brazzaville, République du Congo. Une visite de site sera organisée par la Banque ce même jour.

8. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 septembre 2019 à 14 H 00, heure locale. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les offres présentées hors délais seront rejetées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 17 septembre 2019 à 14 H 30, heure locale, dans la salle 506 au 5ème étage, Brazzaville, République du Congo.

10. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission pour un montant de deux cent soixante-dix millions de francs CFA (270 000 000 FCFA). Les critères de rejet des propositions :

Toute offre non accompagnée des documents ci-après sera écartée en phase préliminaire d'évaluation :

- Pourvoir authentifié du signataire de l'offre (conformément aux articles IS 11.1 et IS 20.2) ;
- La caution de 270 000 000 FCFA (conformément au modèle du DAO) ;
- L'attestation de visite des lieux ;
- Les références pour au moins deux (02) projets similaires réalisés (projets de bâtiments tout corps d'état confondu au moins 5 000 M2 de surface couvertes et composé d'au moins cinq (05) niveaux).

Ces références doivent être attestées par un justificatif tel que :

- Une attestation de clients ;
- Une copie de l'OS attribuant le Marché ;
- Un PV de réception provisoire et/ou définitive ;
- Autre document justificatif délivré par un organisme officiel et connu dans le pays du soumissionnaire.

NB : La Banque sollicite que chacun des soumissionnaires présente une offre de financement du Projet concerné.

FORUM SUR L'ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE

Les dirigeants conviés à investir dans l'emploi des jeunes

La cinquième édition du forum de la Fondation Tony Elumelu (TEF) a réuni, du 26 au 27 juillet à Abuja, au Nigéria, environ cinq mille entrepreneurs autour de cinq chefs d'État africains. La création d'emplois et l'autonomisation des jeunes ont été les principaux thèmes abordés lors de ce grand rassemblement.

La Fondation Tony Elumelu a été à l'avant-garde du plaidoyer en faveur de l'entrepreneuriat juvénile en vue d'une transformation économique de l'Afrique. Les cinquante-quatre pays du continent étaient représentés, dont des représentants des sept mille cinq cents bénéficiaires du programme de la fondation.

Au total soixante intervenants des secteurs public et privé ont participé à des master classes, des séances plénières et des débats interactifs axés sur la génération d'idées et la définition de mesures concrètes que l'Afrique doit mettre en œuvre pour autonomiser sa jeunesse et accélérer son développement. Mieux, ces conférenciers ont échangé directement avec de jeunes entrepreneurs venant des vingt pays africains où est implanté le réseau United Bank for Africa (UBA).

Le débat présidentiel a constitué le point marquant de la rencontre, pendant lequel des appels ont été lancés en faveur de l'éradication de la pauvreté et la création d'emploi.

On a compté parmi les prési-

dents: Paul Kagamé du Rwanda, Macky Sall du Sénégal, Félix Tshisekedi de la RD Congo, ainsi que le vice-président du Nigéria, Yemi Osinbajo, le Premier ministre ougandais.

Devant ses invités, le promoteur de la fondation, Tony Elumelu, a réitéré l'appel en faveur de l'autonomisation des jeunes. « *L'extrémisme est un produit de la pauvreté et du chômage. La pauvreté, où qu'elle se trouve, est une menace pour tous et partout. Si nos dirigeants comprennent la raison d'être de la réussite de nos jeunes, ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour les soutenir* », a-t-il déclaré.

Celui-ci a également réitéré le rôle de la technologie en tant qu'instrument clé dans l'accélération du développement en citant TEFConnect, la plateforme de réseautage numérique pour les entrepreneurs africains lancée par sa fondation l'an passé. Avec plus de cinq cents mille utilisateurs enregistrés, le hub fournit une plateforme aux entrepreneurs pour nouer des partenariats d'affaires quelle que soit leur situation géographique.

Notons que le forum s'est achevé par une visite de UBA Marketplace, où des entrepreneurs du continent ont exposé leurs produits. Un concours de pitch a vu le vainqueur remporter une subvention de cinq mille dollars offerte par UBA.

Fiacre Kombo

CONFLIT AU MALI

Donald Trump n'exclut pas des sanctions

Des zones entières échappent toujours au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU.

Le président américain a signé un décret qui permettra de sanctionner les personnes accusées d'entraver la paix en République du Mali, en les empêchant notamment « d'accéder au système financier américain ». Ajoutant « *Les individus responsables ou complices d'actions qui exacerbent et détériorent la situation au Mali* » seront sanctionnés, a annoncé la Maison-Blanche.

« *Le décret exécutif du président gèlera les biens et suspendra les déplacements d'individus ou d'entités qui cherchent à miner les efforts de paix, la sécurité et la stabilité au Mali* », a, de son côté, précisé le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo. « *Des groupes extrémistes exploitent les tensions ethniques et étendent leurs réseaux bien au-delà des frontières du Mali* », a-t-il ajouté, sans donner plus de

précisions sur les personnes qui pourraient être ciblées. « *Toute personne sanctionnée ne peut plus accéder au système financier américain* », a expliqué un haut responsable américain sous couvert d'anonymat.

Washington a récemment infligé des sanctions à deux responsables, dont un Malien, de l'alliance djihadiste liée à Al-Qaïda au Sahel, après une attaque meurtrière contre un camp militaire au Mali. La mission des Casques Bleus au Mali « *a été victime de plus de violences que toute autre mission de maintien de la paix dans l'histoire de l'ONU* », a déclaré Mike Pompeo.

Les Etats-Unis ont, par ailleurs, remis en cause, ces derniers mois, l'intérêt de cette mission, alors que le gouvernement Trump, par rejet du multilatéralisme, a sensiblement réduit les fonds alloués aux opérations de maintien de la paix.

L'ONU a instauré en 2017 un régime de sanctions contre des individus accusés d'entraver le processus de paix au Mali.

Noël Ndong

Brèves
Soudan

Le procès pour corruption de l'ex-président soudanais destitué s'ouvrira finalement le 18 août, selon son avocat. Pour des raisons de sécurité, d'après sa défense, Omar el-Béchir n'a pas comparu lors de la première audience, initialement prévue pour mercredi. Le parquet accuse le président déchu de possession de devises étrangères et d'avoir acquis des richesses de façon suspecte et illégale. Fin avril, le chef du Conseil militaire de transition, le général Abdel Fattah al-Burhan avait affirmé que l'équivalent de plus de cent treize millions de dollars avaient été saisis en liquide dans la résidence de l'ancien président à Khartoum. Mais selon Ahmed Ibrahim al-Tahir, chef de l'équipe de défense de l'ex-président, l'accusation concerne uniquement une somme de sept millions d'euros, une donation d'un pays ami. La somme ne fait donc pas partie du budget du pays.

Mauritanie

Après onze années passées au pouvoir, Mohamed Ould Abdel Aziz a passé la main le jeudi 1^{er} août à Mohamed Ghazouani. Le président Aziz était arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'État militaire contre le premier président démocratiquement élu, Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, avant d'organiser et de remporter la présidentielle de 2009 pour un mandat de cinq ans, renouvelé à l'occasion de la présidentielle de 2014. La Constitution mauritanienne n'autorise que deux mandats. Mais Abdel Aziz n'exclut pas de revenir au pouvoir. En attendant l'homme continuera à faire de la politique. Mohamed Ould Abdel Aziz a passé sa dernière journée de président de la République à accueillir les chefs d'État invités à la cérémonie d'investiture de son successeur. Dans la matinée, il a fait sa déclaration de patrimoine à la commission sur la transparence financière dans la vie publique.

Burkina-Faso/Côte d'Ivoire

Les présidents ivoirien et burkinabè ont signé à Ouagadougou de nouveaux accords bilatéraux et déploré le blocage de chantiers annoncés dans le cadre du traité d'amitié et de coopération (TAC) entre les deux pays, notamment celui portant sur la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou. Prévus pour démarrer durant le premier semestre de cette année, les travaux de réhabilitation ont été reportés sine die par la Société internationale de transport africain par le rail (Sitarail). Selon la société en charge des travaux, le schéma financier fondé au départ pose des problèmes de rentabilité. À la fin des travaux, la Sitarail devrait transporter chaque année cinq millions de tonnes de marchandises, dont du minerai, ainsi que huit cent mille voyageurs entre les deux pays, selon les prévisions.

Tchad

Après plusieurs années d'enquête, l'Agence nationale des investigations financières, assistée du procureur de la République, a attiré l'attention de la population sur les pratiques de Qnet, une entreprise d'origine américaine, qui opère par un système d'escroquerie pyramidale, jouant avec les limites du droit. A la faveur de la crise économique qui frappe le pays, cette « organisation criminelle » a touché plusieurs Tchadiens appâtés par le gain rapide et facile. Son mode opératoire : un système de parrainage avant d'espérer toucher des primes importantes de son investissement (cinq cent mille FCFA), ayant servi pour l'acquisition des produits, sous peine de voir son investissement tomber à l'eau. En quatre ans, plus de quatre-onze millions de FCFA ont été dérobés à des citoyens. Face au vide juridique, les autorités sont réduites à exhorter la population à la vigilance en attendant que des lois protectrices soient élaborées.

Libye

La bataille de Tripoli, qui entame bientôt son cinquième mois, prend une autre tournure. Faute de progresser dans la capitale, le conflit se reporte sur d'autres villes du pays. Vendredi dernier, des drones de fabrication turque, partis de Misrata ont visé la base d'Al-Joufra, dans le sud du pays, aux mains du maréchal Khalifa Haftar. Cette frappe traduit sur le terrain, pour la première fois, des menaces du Gouvernement d'union nationale (GNA), dirigé par Fayez al-Sarraj, brandi depuis le 4 avril : transmettre la guerre ailleurs qu'à Tripoli. C'est en utilisant des avions de combat que l'Armée nationale libyenne (ANL) a riposté dimanche aux frappes d'Al-Joufra, en visant l'académie militaire de Misrata, d'où sont partis ces drones. Une première également. Le général Oussama Julli, qui dirige les forces du GNA, réitère ses menaces de frapper l'aéroport de la ville de Bani Walid, qui selon lui est aussi utilisé par l'ANL pour transporter des armes.

Afrique du Sud

Le chômage atteint désormais 29%, un niveau record depuis une décennie, selon les données pour le second trimestre 2019 publiées par l'Institut national de la statistique. Quelque cinq cent mille personnes sont venues s'ajouter aux plus de six millions de chômeurs, depuis le premier trimestre, avec des pertes d'emploi dans les secteurs du bâtiment, des mines, des transports et de la banque. En incluant ceux qui ont abandonné la recherche d'un travail, le taux s'élève à plus de 38%. Selon les données, la communauté noire est la plus concernée, avec un taux qui dépasse les 30%. Le chômage atteint, par ailleurs, un niveau très inquiétant pour les jeunes de moins de 25 ans. Ces résultats s'expliquent par le recul de la croissance et la crise du secteur de l'électricité qui n'encourage pas les investissements.

Josiane Mambou Loukoula



LE RÉSEAU DES SMARTPHONES

KABA LISOLO

Aujourd'hui, c'est 100%
de bonus sur toute
activation de forfaits
internet 7 jours

Compose
***121*4*3#**



50 2iE 1968 - 2018

DES FORMATIONS DIPLÔMANTES DE NIVEAU BACHELOR - INGÉNIEUR/MASTER - DOCTORAT

GENIE CIVIL ET HYDRAULIQUE

GENIE ELECTRIQUE ET ENERGETIQUE

EAU ET ASSAINISSEMENT

TRANSVERSALES À TOUTES LES SPÉCIALITÉS :

- ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE
- MANAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT

CPGE (CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES)

FORMATIONS PROFESSIONNELLES EN LIGNE

2 RENTRÉES ACADÉMIQUES : SEPTEMBRE ET FÉVRIER

POSSIBILITÉ DE MOBILITÉS INTERNATIONALES DOUBLE DIPLÔMANTES

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019 SONT OUVERTES !

Inscrivez-vous en ligne www.2ie-edu.org
ou admission@2ie-edu.org
ou (+226) 78 75 81 02 / 68 76 88 23
Ouagadougou, Burkina Faso

Diplômes d'ingénieur 2iE 2iE est labellisé Centre d'Excellence de :

EUR-ACE UEMOA LA BANQUE MONDIALE Cti

2iE est certifié ISO 9001 : 2015 par Veritas Bureau Certification

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09
Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

UBA MARKETPLACE

Exaucée MOUAZEB GHALLA, un petit bout de femme à la conquête du monde.

Au terme d'une campagne d'inscription locale en ligne, c'est Exaucée MOUAZEB GHALLA, fondatrice de la société AGRO ZOE, qui a été choisie pour représenter le Congo au UBA MARKETPLACE, la grande foire internationale organisée à Abuja par la United Bank for Africa (UBA), les 26 et 27 juillet 2019.

UBA MARKETPLACE se veut devenir une grande plateforme d'exposition des produits créés par des entrepreneurs africains. Pour sa première édition, elle a donné l'occasion à 120 exposants, dont 20 sélectionnés dans chaque pays du continent où la banque UBA est implantée, d'aller vendre leurs produits à Abuja pendant deux jours.

Lauréate 2018 de la Fondation Tony Elumelu, Exaucée MOUAZEB GHALLA a profité de son capital d'amorçage de 5000 dollars reçu en janvier 2019 pour acheter des équipements et construire son unité de production. Elle a ainsi pu lancer sur le marché son premier produit : une farine panifiable de manioc avec laquelle il est possible de fabriquer du pain ou de la pâtisserie.



De son propre aveu, UBA MARKETPLACE lui a permis de bénéficier d'une certaine exposition internationale grâce à la présence d'entrepreneurs étrangers venus assister au forum annuel de la Fondation Tony Elumelu, celle d'investisseurs et des médias internationaux qui ont couvert l'évènement.

Malgré la barrière de la langue, son produit a remporté un franc succès auprès du public nigérian, ce qui a permis à Exaucée de réaliser son fort potentiel au niveau local, mais aussi à l'exportation.

En toute humilité, Exaucée MOUAZEB GHALLA conseille aux jeunes entrepreneurs d'oser croire en eux, et de pousser toutes les portes pour réaliser leur projet. La Fondation Tony

Elumelu et le UBA MARKETPLACE peuvent constituer un tremplin pour la suite.

Afin de rendre l'expérience encore plus unique, la banque UBA a mis à la disposition de chaque exposant, des terminaux de paiement électronique pour faciliter les transactions par carte de débit sur le site de la foire.

United Bank for Africa (UBA) croit fermement que la mise en place de produits bancaires digitaux simples, rapides et accessibles, facilitera les initiatives entrepreneuriales en Afrique. Elle a donc tenu à matérialiser cette idée par une grande foire internationale où les frontières sont abolies pour laisser place à la créativité, les échanges et l'innovation.

AFRIQUE DE L'OUEST

La région subit une extrême crise des inégalités

L'inégalité économique et sociale est la principale problématique de la société ouest africaine. Face à l'augmentation des écarts de richesses, l'Ong Oxfam invite les États de la région à renforcer leurs systèmes d'éducation, de santé et de fiscalité.

«L'inégalité a atteint des niveaux extrêmes en Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, le top 1 % des riches ouest-africains gagnent plus que l'ensemble de la population du continent», c'est la conclusion du nouveau rapport pu-

blié par Oxfam et Développement France international. Intitulé «West Africa Inequality Crisis (La crise d'inégalité de l'Afrique de l'Ouest)» en Afrique, 60 % des économies dont la croissance est très rapide se trouvent en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal. Cependant, «dans la plupart des pays, les avantages de cette croissance économique ne profitent qu'à un nombre très réduit de personnes», souligne le rapport. Au Nigeria, par exemple, les for-

tunes combinées des cinq nigériens les plus riches s'élèvent à 29,9 milliards de dollars, soit plus que l'ensemble du budget du pays en 2017. La grande majorité des Africains de l'ouest se sont vu «refuser les conditions essentielles d'une existence digne, telles qu'une éducation de qualité, des soins de santé et des emplois décents». Alors que l'Afrique de l'Ouest souffre du plus grand taux d'inégalités du continent, les quinze pays étudiés «choisissent d'ignorer la crise

des inégalités plutôt que de la résoudre», regrette le rapport. Et «Au lieu de lutter contre les inégalités, certains gouvernements de la région ont sous-financé les services publics, tels que la santé et l'éducation, et n'ont pas réussi à s'attaquer à la corruption», a déclaré le directeur régional d'Oxfam, Adama Coulibaly. Le rapport appelle les gouvernements à faire davantage pour promouvoir une fiscalité progressive, augmenter les dépenses sociales, renforcer la protection du mar-

ché du travail, investir dans l'agriculture et renforcer les droits fonciers des petits exploitants. «La pauvreté n'est pas une fatalité», déclarent les auteurs du rapport. Toutefois, les gouvernements ne combattent pas les inégalités de la même manière. Le Cap-Vert, la Mauritanie et le Sénégal sont parmi les plus déterminés à réduire les inégalités, tandis que le Nigeria, le Niger et la Sierra Leone figurent parmi les moins engagés.

Noël Ndong

TOUR D'AFRIQUE À VÉLO

Abdelhadi Cecdadi séduit par son passage au Congo

Le jeune marocain de 22 ans s'est lancé dans une aventure folle : celle de faire le tour de l'Afrique à vélo. A son arrivée au Congo, au bout d'une année de haute lutte, il a été fortement attiré par le projet « Terre d'école », dont il a pris l'engagement de soutenir.

Le programme « Terre d'école » a pour objectif de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement, de les initier à la connaissance des productions vivrières locales et, à terme, contribuer à l'autosuffisance alimentaire du grand nombre. Son voyage qui visait la découverte du continent a changé d'objectif, lors de son passage au Congo. En effet, outre la rencontre avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, cet athlète a décidé de dédier son voyage à l'éducation des jeunes. Il a, d'ailleurs, été nommé ambassadeur de la plateforme « Terre d'école ». « Cette rencontre a donné un autre sens à mon voyage africain car, si j'avais jusque-là croisé de nombreuses cultures dans les différents pays africains, je n'avais pas encore réalisé que l'enjeu primordial, en Afrique, c'est l'éducation des plus jeunes. J'ai décidé donc de mettre mon défi sportif au service de la cause de Terre d'école », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Je prêcherai les valeurs de ce projet partout en Afrique pour sensibiliser à l'importance des enjeux

de l'éducation en terre africaine, une éducation à la fois ancrée dans la modernité, mais également dans le respect de la terre et de l'environnement », a-t-il indiqué.

Son passage en République du Congo, (720 Km en huit jours) a été marqué par la splendeur de la végétation congolaise et l'esprit d'ouverture de la population. « Dans ce pays, j'ai été surpris par le changement radical de l'environnement et du climat. Les routes sont plates et plus faciles. Mais surtout la population du Congo est d'une grande gentillesse. Les gens sont accueillants et souriants », a fait savoir Abdelhadi Cecdadi, avant de préciser que lors de son passage dans les villages congolais, la population lui offrait certains produits alimentaires. « Ils partagent ce qu'ils ont avec moi, même s'ils ne sont pas riches. Certains m'ont invité à passer plusieurs nuits chez eux. Ils m'ont surtout encouragé pour pédaler encore et encore. À chaque village où je passe, les gens m'applaudissent, les voitures klaxonnent et s'arrêtent pour me donner de l'eau », a-t-il déclaré.

L'aventure a débuté le 15 juillet

Son voyage a commencé le 15 juillet au Maroc, en passant par la Mauritanie où il a découvert les choses qui échappaient à sa connaissance. « J'y ai découvert le train



Le Marocain Abdelhadi Cecdadi à son arrivée au ministère des Sports

le plus long du monde, le train du désert, qui mesure environ 2,5 km », a signifié Abdelhadi Cecdadi.

Après dix jours passés en Mauritanie, soit 856 km de parcours, Abdelhadi Cecdadi est arrivé au Sénégal, la prochaine étape de son parcours long de 832 km qu'il a affronté en onze jours. Les jours suivants lui ont permis de découvrir respectivement la Gambie et la Guinée-Bissau, avant de connaître quelques difficultés lors de

son passage en Guinée. « J'ai appris quelques mots portugais à Bissau. Ensuite, j'ai enchaîné avec la Guinée-Conakry (566 km en douze jours). Malheureusement, j'ai été arrêté à deux reprises par la police. Heureusement, certaines personnes m'ont aidé », a-t-il détaillé.

Le chagrin guinéen a été vite noyé par la chaleur du désert malien qui a rimé avec l'hospitalité des riverains. C'est ce qui l'a poussé à se reposer en

Côte d'Ivoire pour une longue période d'un mois et trois jours.

Pressé par l'envie d'atteindre les objectifs fixés, le Marocain arrive au Ghana bien frais pour une durée de douze jours environ, après avoir parcouru 614 km. Il a découvert une fois de plus la gentillesse de la population qui l'a marqué partout où il est passé notamment au Togo. Après un mois d'escale à Lomé. Il garde, toutefois, un mauvais souvenir lors de son passage au Bénin où il a contracté la malaria. La maladie l'a contraint de rester bloqué dans ce pays pendant deux semaines, mais la détermination avait toujours pris le dessus sur lui. La découverte des girafes au Niger, lui a donné plus de vigueur après sa convalescence. Privé de visas d'entrée au Nigeria, le Marocain a brûlé les étapes en prenant le vol pour le Gabon. « Je n'ai pas réussi à avoir le visa pour entrer et continuer mon aventure comme prévu. Pour ne point abandonner mon rêve et relever le défi jusqu'au bout, j'ai pris un vol pour le Gabon avec mon vélo. J'ai aussi traversé l'Equateur. C'était incroyable ! C'est dans ce pays, le Gabon, que j'ai célébré la première année d'aventures sur mon vélo vers le sud de l'Afrique. C'était le 15 Juillet 2019 », a commenté Abdelhadi Cecdadi. Après le Gabon, ce touriste est arrivé au Congo.

James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)

INDUSTRIES EXTRACTIVES

La société civile menace de suspendre sa participation au processus Itie

Les organisations motivent leur avertissement par certains points d'inquiétude sur la marche de ce processus relevés à l'issue de leur dernière réunion dont la non-prise en compte par le comité exécutif Itie-RDC les conduira à mettre en application leur décision.

Dans une déclaration faite fin juillet, des organisations de la société civile membres du Réseau Sud-Congo, impliquées dans la mise en œuvre de l'Itie-RDC, qui se sont réunies le 25 juillet à Lubumbashi, dans le Haut-Katanga, pour faire l'état des lieux de la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) en RDC ont dit avoir relevé des points de satisfaction mais également d'inquiétude.

Parmi les points positifs relevés, il y a notamment la

continuité de financement du processus l'Itie-RDC par le gouvernement, la publication par le comité exécutif de l'Itie, du Rapport Itie-RDC 2016 dans le délai, ainsi que la poursuite normale du processus de recrutement de l'administrateur indépendant devant travailler sur les rapports 2017 et 2018. Ces organisations disent, par ailleurs, s'inquiéter du fait que le comité exécutif n'assure plus le leadership de la mise en œuvre de l'Itie en RDC. En effet, font-elles remarquer, depuis octobre 2018, le comité exécutif ne s'est plus réuni pour orienter et contrôler la mise en œuvre de l'Itie-RDC. Ces associations regrettent également que, plus de deux ans après le départ de l'ancien coordonnateur national, le comité exécutif n'ait jamais respecté sa propre décision de

recruter un nouveau coordonnateur national, en dépit des plusieurs demandes émanant de la société civile. « *Les membres du gouvernement ont toujours obstrué ce recrutement pour des raisons inconnues* », font savoir ces organisations qui désavouent également le fait que, plus de deux ans après la publication du rapport d'audit de l'exercice 2015 réalisé par le Cabinet Ernest and Youngs, les recommandations dudit rapport n'ont jamais été mises en œuvre pour améliorer la mise en œuvre de l'Itie et ainsi rendre efficace le travail du secrétariat technique.

Ces organisations fustigent, en outre, le fait que les comptes financiers de l'Itie-RDC des années 2016, 2017 et 2018 n'ont jamais fait l'objet d'un audit indépendant organisé par le comité

exécutif. Ce qui serait, selon elles, anormal pour une institution chargée de promouvoir la transparence dans le pays. Parmi les autres points d'inquiétudes il y a également la faible communication du comité exécutif et du secrétariat technique sur le processus de validation de la RDC ainsi que le manque de visibilité, faute des réunions du comité exécutif dont souffre le suivi de la mise en œuvre du Plan de travail adopté par les parties prenantes.

Après cette analyse, ces organisations recommandent au Comité exécutif de lancer le processus de recrutement du nouveau coordonnateur national au plus tard fin octobre 2019. Faute de le faire dans ce délai, menacent-elles, les organisations signataires de cette déclaration seront en droit de

suspendre leur participation à toute activité du processus l'Itie-RDC. Il est également attendu du comité exécutif de procéder à la mise en œuvre de recommandations du rapport d'audit des comptes de l'exercice 2015 et d'organiser l'audit par un cabinet indépendant sélectionné par le comité exécutif, des comptes des exercices comptables de 2016, 2017 et 2018.

Ces organisations, qui exigent du secrétariat technique de partager les informations sur le processus de validation de l'Itie-RDC avec toutes les parties prenantes, exhortent, par ailleurs, les industries extractives à évaluer aussi la mise en œuvre du processus Itie en RD Congo et de partager leurs conclusions avec les autres parties prenantes.

Lucien Dianzenza

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS JETS D'ENCRE

« Philo, femme d'affaires »

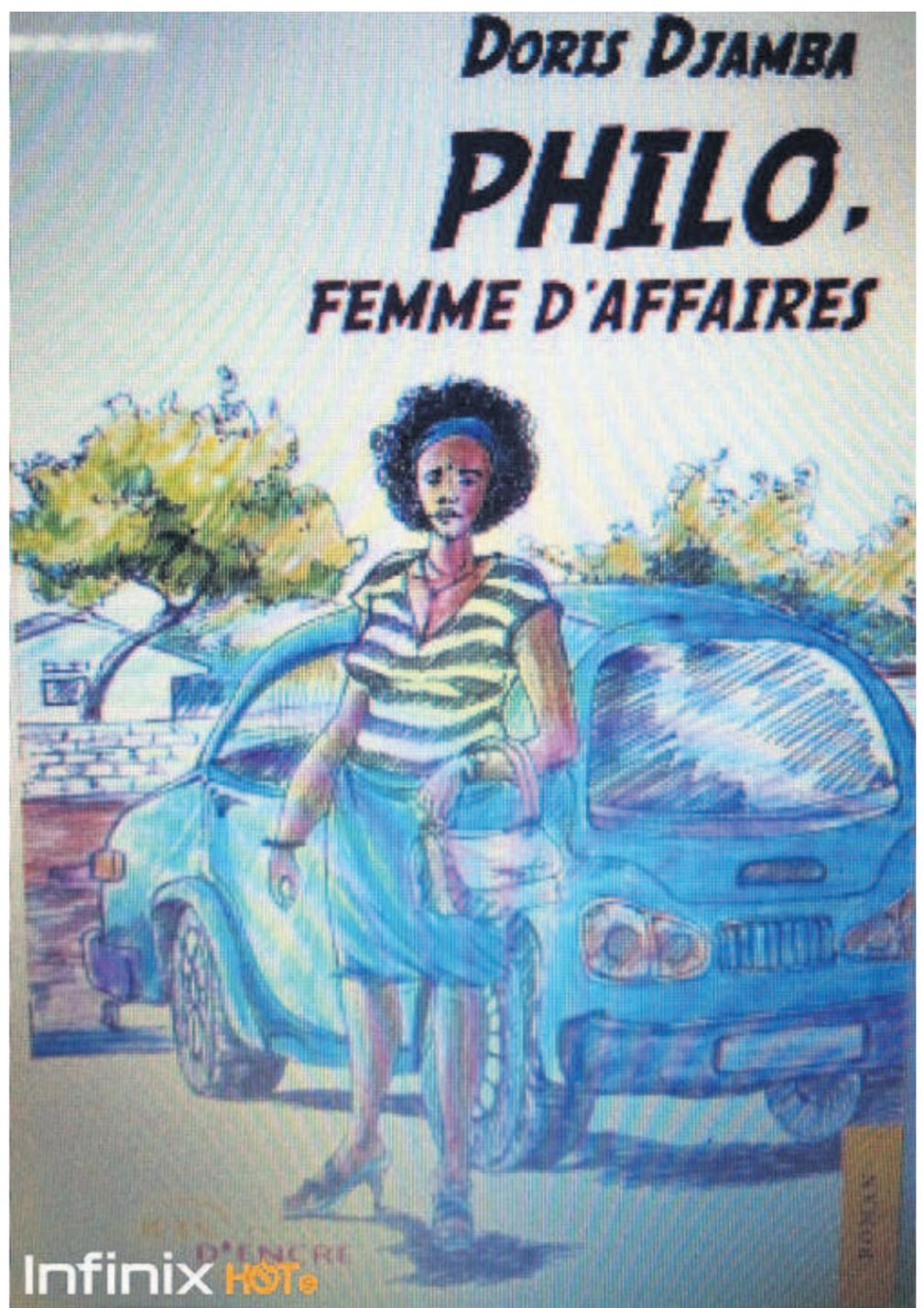
Pour sa première œuvre publiée, ce Congolais de la RDC, Doris Djamba, signe un roman poignant qui retrace le destin tragique d'une riche et jolie femme d'affaires congolaise qui, atteinte du VIH-sida, sème sur sa route morts et malheurs dans l'espoir de fuir les siens.

Dans cet ouvrage de 98 pages, de format 12 X 19 cm, l'auteur, un Congolais de Kinshasa, raconte la vie de Philo, 25 ans, une redoutable femme d'affaires qui possède l'une des plus grosses fortunes du Congo. De l'amour à la déchéance, Doris Djamba retrace le parcours de cette femme charismatique aussi forte que brisée qui, atteinte du VIH-sida, sème sur sa route morts et malheurs dans l'espoir de fuir les siens.

De la vengeance ? Pourquoi ? Contre qui ? Ce sont là des questions dont le lecteur peut avoir des réponses en lisant cet ouvrage qui est déjà sur les rayons. « *Tout ce qu'elle désire, elle l'achète avec son argent ou se le procure grâce à ses charmes dont elle sait si bien jouer. Pourtant, son cœur est vide depuis que l'avion de ses parents et de ses sœurs s'est crashé, vide depuis que son mari est décédé* », explique un communiqué de l'Éditeur. Mais Philo, qui a le monde à ses pieds, poursuit cette source, compte bien le dévorer, quitte à perdre tous ceux qui auraient le malheur de l'approcher. « *Six mois plus tard, Mme Philo la veuve ne faisait que voir démissionner le personnel de sa boutique d'habillement à cause de son attitude à leur égard. Un matin, elle entreprit donc de recruter de nouveaux employés. Parmi les trois jeunes hommes qui se présentèrent, l'un, Joël, s'avéra beau et brillant comme le roi Salomon. Mme Philo en perdit ses moyens. Elle afficha une humeur émoussillée et le séduisit avant de lui confier la gestion de sa boutique* ». Tel est le résumé de ce roman fait par les Éditions Jets d'encre.

De l'auteur, l'Éditeur note que Doris Djamba est né le 15 décembre 1992 en République démocratique du Congo. Après des études en latin et en philosophie, il suit plusieurs formations d'informatique et d'infographie, domaines dans lesquels il travaille aujourd'hui. Philo, femme d'affaires est son premier roman.

Lucien Dianzenza



ISTM/ KANANGA

Le nouveau comité de gestion procède à sa première collation des grades académiques

L'ambiance a été de fête, le mercredi 31 juillet, à l'Institut des Sciences techniques médicales (ISTM/kananga) dans la province du Kasai-central à l'occasion de la collation des grades académiques des étudiants des cycles de graduat et licence de différentes sections de cet institut supérieur.

En procédant à la cérémonie de collation des grades, le comité de gestion conduit par son directeur général, le Pr Mukandu Basua Babintu Leyka nouvellement nommé, vient ainsi rompre avec les anciennes traditions qui consistaient à procéder à la collation des grades qu'après la deuxième session. Ce nouveau comité est déterminé à imprimer une nouvelle image à cette institution en plaçant son mandat sous le signe d'assurance qualité et sa gestion axée sur trois missions, à savoir l'enseignement, la recherche et le ser-



Le DG de l'ISTM/Kananga

vice à la population.

Pour ce qui est de l'enseignement, le directeur général de l'ISTM/Kananga tient à relever le défi de l'amélioration de la qualité de l'enseigne-

ment en agissant sur trois éléments, notamment le personnel en plaçant l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, tout en améliorant sa motivation; les enseignés en veillant à ce

que le programme de cours et la sélection des candidats soient conformes aux normes établies par le ministère de Tutelle et enfin le cadre de travail, qui est un grand défi pour le nouveau comité. « S'agissant du cadre de travail, un grand défi est devant nous, c'est celui de construction pour doter l'ISTM/Kananga des infrastructures confortables. Dans cette optique, nous lançons un vaste projet de construction progressif des auditorios, des bureaux du personnel, d'une cuisine diététique, d'une salle technique, d'un bâtiment administratif », a rassuré le n° 1 du comité de gestion de cette alma mater tout en soulignant que ce projet paraît difficile mais pas impossible. « Pour y parvenir, nous sollicitons l'implication de toute la communauté de l'ISTM-Kananga. Nous tendons également la main à toutes les bonnes volontés pour nous venir en aide », a-t-il ajouté.

S'agissant de la recherche, le Pr Mukandu Basua Babintu précise que son action sera basée sur l'emploi rationnel des assistants de recherche et de pratique professionnelle en mettant en place un programme de renforcement des capacités et l'attribution des rôles en se basant sur

les compétences, la création d'une Revue Scientifique virtuelle et papier pour favoriser et faciliter les publications du personnel scientifique, la réfection et équipement progressif de la bibliothèque et enfin la création d'un site Internet pour améliorer la visibilité de l'ISTM-Kananga à l'échelle internationale.

Quant au service à offrir à la population, nous allons ouvrir dans les jours à venir, a rassuré le directeur général de l'ISTM/Kananga, un centre médical qui devra couvrir les besoins de santé aussi bien du personnel de l'ISTM-Kananga que de la population du Kasai central. À peine deux semaines de sa nomination, le comité conduit par le Pr Mukandi apporte déjà des innovations. Il annonce l'ouverture d'une nouvelle section à la rentrée académique prochaine, à savoir Hygiène et Assainissement. En outre, la section des sciences infirmières aura une nouvelle orientation : « la pédiatrie ». La construction d'un bâtiment des huit auditorios en cours depuis dix jours, la rénovation des bureaux du personnel, l'augmentation et la paie des primes qui enregistraient deux mois de retard tels sont les premiers actes posés par le nouveau comité de gestion de l'ISTM/Kananga.

Blandine Lusimana

POUVOIR JUDICIAIRE

Une grève à deux vitesses observée dans la magistrature

Depuis le 31 juillet, les magistrats sont entrés en grève. « Palais mort », ainsi qualifient-ils leur mouvement visant l'amélioration des conditions de travail dans le secteur.

Les grévistes estiment avoir été floués par les autorités du pays qui leur ont promis d'augmenter leurs salaires sans que cela ne soit suivi d'effets. De Joseph Kabila à Félix Tshisekedi, ils n'ont rien vu venir. À Kinshasa, les hommes en toge ont même improvisé une marche de colère à l'initiative de leur syndicat avec pour point de chute le Palais de la nation où ils comptaient déposer leur mémorandum. Une action qui a été étouffée dans l'œuf à la suite de l'intervention des forces de l'ordre. Outre les magistrats, les agents de la police judiciaire dont certains accusent plus de quinze ans d'arriérés, sont aussi entrés dans la danse en réclamant leur mécanisation et ainsi que leur paie. Le mot d'ordre, faut-il le dire, a été suivi néanmoins à l'arrière-pays où plusieurs cabinets n'ont

pas fonctionné depuis l'annonce de la grève. Les portes des cours et tribunaux ainsi que du Parquet de grande instance sont restées fermées et aucune audience n'a pu avoir lieu. Les magistrats ont préféré rester à la maison séchant volontairement leur milieu de travail.

En Ituri par exemple, le mot d'ordre a été respecté scrupuleusement par les juges. Les magistrats de ce coin du pays se sont joints à leurs collègues de Kinshasa et de plusieurs autres juridictions du pays qui revendiquent le paiement de leur salaire selon le nouveau barème déjà déposé au ministère du Budget.

À Bunia, le Palais de justice a offert l'image d'un endroit abandonné où rien ne vit. Cependant, au Nord-Kivu, un service minimum a été néanmoins observé au Parquet près le tribunal de grande instance de Goma pour gérer les justiciables. À noter qu'une frange de magistrats n'adhère pas à ce mouvement de grève qu'elle considère comme une

agitation stérile et contreproductive. En Ituri, le président du Tribunal de grande instance de Bunia est entré en contradiction avec ses pairs dont il récuse la démarche qu'il juge non conforme à la procédure administrative en cette matière. Il en est de même du procureur du Parquet de grande instance de l'Ituri qui considère les grévistes comme des absents volontaires sur le lieu de travail alors qu'ils étaient censés venir exprimer leur mécontentement sur le lieu de travail. La province du Kongo central est l'une des rares à avoir fait fi de ce mouvement de grève. Ici, les audiences ont eu lieu sans problème. Les tribunaux, parquets et cours ont ouvert et les activités se sont déroulées normalement comme si de rien n'était. Toutefois, avant que la situation ne dégénère, des appels en provenance de diverses instances judiciaires du pays ne cessent d'être lancés pour qu'une solution soit trouvée en amont afin d'éviter la paralysie du système judiciaire du pays.

Alain Diasso

ÉBOLA

L'épidémie a déjà un an en RDC

1eraoût 2018-1eraoût 2019, un an depuis que la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola a été déclarée en RDC par le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga Kalenga, qui a démissionné récemment. Selon le bulletin épidémiologique du ministère de la Santé, cette épidémie a fait mille huit cent treize décès sur un cumul des cas de deux mille sept cent un dont deux mille six cent sept cas confirmés et quatre-vingt-quatorze probables.

La propagation de cette maladie inquiète plus d'une personne. La ville de Goma qui était exempte connaît aujourd'hui son troisième cas. La malade âgée d'environ d'une année est la fille du deuxième cas détecté le mardi 30 juillet et décédé le matin du mercredi 31 juillet. Cela après le décès du pasteur protestant, premier cas à être rapporté à Goma. Le troisième cas est apparu dix-sept jours après le premier ou vingt-quatre heures après le deuxième.

Ville d'environ deux millions d'habitants et frontalière au Rwanda, Goma est la troisième ville de la RDC après Butembo et Beni dans le Nord-Kivu à être affectée par le virus mortel Ebola.

Craignant la propagation de cette épidémie dans d'autres pays frontaliers à l'est de la RDC et vu le nombre croissant de décès, l'OMS a déclaré, au mois de juillet dernier, cette épidémie comme une urgence sanitaire de portée mondiale. Cette décision a fait que les choses bougent au niveau mondial. La mobilisation internationale entre



Prise en charge d'un patient dans un centre de traitement d'Ebola

en danse.

La Banque mondiale a débloquent une enveloppe de trois cents millions de dollars américains pour soutenir les interventions de la riposte dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Quant à l'Union africaine, elle envisage déjà d'envoyer ses volontaires pour prêter mains fortes aux équipes de riposte. Pour sa part, le Royaume-Uni s'est engagé jusqu'à présent à apporter son soutien notamment en finançant le vaccin, à œuvrer de manière à mobiliser et les communautés et à former les agents de santé locaux. Le Système de l'ONU et d'autres organisations internationales appuient chacun selon ses spécificités la lutte contre Ebola, ce tueur impitoyable

Avec la mise en place du secrétariat technique du comi-

té multisectoriel de la riposte contre Ebola conduit par le Pr Jean-Jacques Muyembe Tanfum qui n'est plus à présenter dans la lutte contre Ebola, l'heure est à la mise en place d'un nouveau plan commun de riposte pour mettre fin à cette épidémie qui, selon lui, n'a fait que trop durer.

Pour sa part, le ministre honoraire de la Santé, le Dr Félix Kabange Numbi, qui a maîtrisé la 7^e et 8^e épidémie d'Ebola plaide pour l'apport de tout le monde dans l'organisation de la riposte. « La RDC est allée en appui en Afrique de l'ouest, elle a une équipe d'experts, si on peut rappeler cette équipe qui a fait ses preuves, le pays mettra fin à cette épidémie parce que nous avons plus d'expérience qu'aucun autre pays dans la riposte contre cette ma-

ladie pour avoir maîtrisé plusieurs épidémies », a-t-il signifié. Le Dr Félix Kabange Numbi, qui se dit prêt à apporter son expertise, souligne que la lutte contre Ebola ne concerne pas une seule personne. « Ceux qui ont de l'expertise peuvent s'associer à la lutte car il s'agit d'une question des vies humaines ».

Les obstacles à la riposte La RDC est un centre de formation Ebola. Avec son expertise dans la lutte contre cette maladie depuis la première épidémie en 1976 dans la localité de Yambuku dans la province de la Mongala, jusqu'aujourd'hui, le pays s'est distingué pour avoir non seulement connu neuf précédentes épidémies mais également pour les avoir maîtrisées en peu de temps. Fort de cette expérience, la RDC a prêté main

forte aux équipes de riposte à l'ouest de l'Afrique lors de la survenue d'Ebola au Libéria, en Guinée-Conakry et en Sierra-Leone faisant plus de dix mille morts. Aujourd'hui une année après, le pays est en mal de maîtriser cette maladie.

Selon le Pr Muyembe, plusieurs éléments entrent en ligne de compte, notamment l'insécurité, la réticence de la population à coopérer avec les équipes de riposte, les conflits armés et la démotivation du personnel soignant qui accuse des arriérés de paiement. « L'épidémie est arrivée dans deux provinces qui n'ont jamais été en contact avec le virus, donc la population ne connaît rien sur cette maladie. c'est difficile qu'elle puisse accepter la présence de ce virus dans sa contrée et si la population ne s'engage pas, il est difficile de contrôler cette épidémie », explique-t-il tout en ajoutant : « Cette épidémie est tombée sur une population qui a été longtemps traumatisée par des conflits armés, la population n'a pas confiance aux équipes de riposte, la présence de groupes armés rend la riposte très difficile parce que quand on suit un contact, ce contact se cache dans les zones contrôlées par les groupes armés... » Pour mettre fin à cette dixième épidémie, Il faut donc des stratégies efficaces s'appuyant sur un leadership fort fondé sur la coordination, la synergie, la participation communautaire. C'est de cette façon qu'on pourra vaincre cet ennemi invisible et mortel.

Blandine Lusimana

Kigali ferme sa frontière, Kinshasa objecte

À la suite du décès d'un deuxième cas d'Ebola et la détection d'un troisième à Goma, les autorités rwandaises ont décrété la fermeture de leur poste frontière avec interdiction de leurs ressortissants de se rendre au chef-lieu du Nord-Kivu. Une décision plutôt mal digérée par Kinshasa.

Une année après, la maladie à virus Ebola continue à faire des ravages en République démocratique du Congo (RDC), précisément en Ituri et au Nord-Kivu où l'on ne cesse de compter les morts. La ville de Goma, chef-lieu de la province Nord-Kivu, qui était jusque-là épargnée, vit des moments de psychose depuis le

décès d'un cas confirmé d'Ebola et la confirmation d'un troisième cas de cette épidémie. Une situation qui a jeté le trouble parmi les habitants qui redoutent une propagation à vaste échelle de l'épidémie avec toute ses conséquences qui pourraient en résulter. Au Rwanda voisin où les nouvelles sont parvenues, les réflexes de protection ont vite été développés. À Kigali, l'on redoute que la maladie qui a déjà atteint Goma ne puisse traverser la frontière. À la grande et petite barrière, deux postes frontaliers entre les Gisenyi et Goma, les entrées et sorties sont, depuis lors, interdites du côté rwandais. La circulation des personnes, de part et d'autre de

la frontière, connaît quelques perturbations qui plombent les activités commerciales dans la région. Entre Goma et Gisenyi, la traversée est interdite, à la suite de la décision des autorités rwandaises de fermer le poste frontière. Les commerçants qui ont gagné la grande et petite barrière le jeudi 1er août n'ont hélas pu traverser. La restriction leur imposée tend à détruire, en un clin d'œil, plusieurs années d'investissements. Nonobstant les assurances des équipes de riposte qui continuent d'affirmer que la ville de Goma est hors danger après la découverte d'un troisième cas d'Ebola, Kigali reste figée sur sa position. La décision des autorités de Kigali

a été mal accueillie par Kinshasa qui l'a qualifié d'unilatérale tout en dénonçant sa non-conformité avec la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la libre circulation des personnes dans la région. « Les citoyens rwandais ne peuvent pas sortir pour Goma, tandis que les Congolais, eux, peuvent sortir de Gisenyi mais interdits d'y entrer. Cette décision préjudicie plusieurs Congolais et expatriés qui vivent à Gisenyi mais travaillent à Goma », peut-on lire dans le communiqué publié, à cet effet, par la présidence de la RDC.

Du côté des officiels rwandais, on continue de nier l'effectivité de

la mesure prise. Une position qui contraste avec plusieurs témoignages des Congolais tenus en respect à la frontière par une police rwandaise apparemment aux ordres. C'est sur ces entrefaites qu'une réunion entre les autorités congolaises et rwandaises a été annoncée pour évoquer les dispositions à prendre en vue d'éviter la propagation du virus Ebola au Rwanda et dans toute la région des Grands lacs.

Notons qu'un an après la déclaration officielle de l'épidémie, le cumul des cas est de deux mille sept cent un dont deux mille six cent sept confirmés et quatre-vingt-quatorze probables.

Alain Diasso

TRANSPORT AÉRIEN

La compagnie Turkish Airlines dessert désormais le Congo

L'ouverture de la ligne de la compagnie Turkish Airlines à Pointe-Noire a eu lieu, le 30 juillet, avec le vol DK 587 en provenance d'Istanbul via Libreville. L'avion a atterri à l'aéroport international Antonio-Agostinho-Neto en présence de Fidèle Dimou, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, de Serhan A. Yigit, ambassadeur de Turquie au Congo.

C'est à 16 heures que le Boeing 737-900ER s'est immobilisé sur le tarmac de l'aéroport A.A Neto. Ce vol inaugure la nouvelle liaison avec Pointe-Noire, la seconde plus grande ville de la République du Congo. Avec ce vol, Turkish Airlines lance sa 58e destination en Afrique. Pointe-Noire devient donc la 313e destination et la République du Congo, le 125e pays desservi par cette compagnie aérienne. Cela renforce la position de Turkish Airlines en tant que compagnie internationale desservant le

plus de destinations dans le monde. « Grâce à cet événement marquant, nous espérons renforcer les liens sociaux et économiques et les cultures entre nos deux pays. Notre conviction à long et moyen terme est que l'Afrique continuera à accroître son importance en termes de tourisme et de commerce et nous continuerons d'investir dans le potentiel de ce beau continent », a dit Kerem Sarp, vice-président des ventes à Turkish Airlines.

Pour Serhan A. Yigit,



Le ministre Fidèle Dimou coupant le ruban symbolique

« L'inauguration de ce vol n'est pas seulement commercial, c'est l'engagement turc de développer les relations économiques, commerciales et politiques avec les pays amis. Sans aucun doute, ceci encouragera les communautés d'affaires des deux pays à accroître leurs contacts tout en réduisant les coûts et les temps de voyage. Ces

vols vont également promouvoir le tourisme, un secteur phare faisant partie de la diversification de l'économie congolaise ».

En se félicitant de l'accord signé il y a sept ans entre le Congo et la Turquie relatif aux services aériens, Fidèle Dimou a renchéri: « Cette nouvelle desserte qui vient renforcer la coopération bilatérale entre le Congo et

la Turquie est l'illustration de la volonté de nos deux chefs d'État ». Et d'ajouter : « Que cette desserte renforce aussi la bonne image de nos infrastructures aéroportuaires ainsi que la crédibilité de notre cher et beau pays ». Signalons que la compagnie Turkish Airlines opérera trois vols par semaine, notamment mardi, jeudi et dimanche, entre Istanbul et Pointe-Noire.

La ligne sera desservie sans concurrence en Boeing 737-900 pouvant accueillir jusqu'à cent cinquante et un passagers en configuration, à savoir seize sièges en classe Affaires et cent trente-cinq sièges en classe Économie.

Hervé Brice Mampouya

RELATIONS AFRIQUE-EUROPE

Projections de documentaires sur les indépendances africaines

Les films documentaires relatifs aux indépendances et relations post-indépendances entre l'Afrique et l'Europe seront projetés du 9 au 11 août au Centre culturel russe.



L'activité prélude à la célébration du 59e anniversaire de l'indépendance du Congo est une initiative de l'émission 7e art de la DRTV avec le label Barthel Production et management et bénéficie de l'appui du Centre culturel russe. Les projections vont commencer le 9 août avec les films documentaires sur l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, la Centrafrique et la Côte d'Ivoire. Elles vont se poursuivre le 10 août avec le Gabon, le Mali, le Maroc, la Mauritanie et le Niger pour prendre fin le 11 août avec le Sénégal, le Tchad, le Togo et la Tunisie.

Ces films documentaires retracent les péripéties et faits historiques de ces indépendances acquises pour la plupart des pays il y a près de 60 ans. Cette révisitation filmographique de l'Histoire contemporaine de l'Afrique est un devoir de mémoire pour tout état africain de se souvenir de ces moments de joie mais aussi de peine vécus avant d'atteindre la souveraineté nationale. Outre ces diffusions sur les indépendances, d'autres projections sur l'Histoire du Congo, les relations Congo-Russie, France-Afrique auront également lieu. Cette série de projections intègre bien la vision du Centre culturel russe, celui de promouvoir, soutenir et développer les relations entre la Russie et les pays de l'Afrique dans les domaines culturel, scientifique et académique.

Hervé Brice Mampouya

HANDBALL

Patronage, AS Cheminots et Munisport qualifiés au championnat national

Les clubs seniors hommes et dames ont arraché leur qualification à l'issue du championnat départemental de la Ligue de handball de Pointe-Noire qui s'est achevé récemment dans la ville océane. Ils prendront part à la fête nationale de handball prévue du 4 au 11 août à Brazzaville.

La Fédération congolaise de handball a décidé de regrouper, cette année, les meilleures équipes seniors et juniors de tous les départements à Brazzaville

autour de la petite balle. Cependant, la Ligue départementale de Pointe-Noire sera représentée en seniors hommes par trois équipes. Il s'agit respectivement de Patronage champion départemental, son dauphin l'AS Cheminots et Munisport 3e équipe départementale. Chez les dames, deux équipes y sont attendues au championnat national, à savoir les championnes de Patronage et leurs vice-championnes de l'AS Cheminots.

Notons que les équipes juniors feront également partie du ren-

dez-vous de Brazzaville. Dans cette catégorie, Pointe-Noire sera représentée par deux équipes masculines, NHA Sport et la formation du Centre technique de handball du coach Phileas Sita. En effet, conscients du niveau de la compétition nationale dominée depuis des décennies par les équipes de Brazzaville, les staffs techniques des équipes ponténégrines sont en chantier avec leurs joueurs pour parfaire les failles constatées au championnat départemental.

Charlem Léa Legnoki

VIE ASSOCIATIVE

L'AASDPAC a totalisé dix ans d'existence

La structure sociale a soufflé le mercredi 31 juillet, dans le premier arrondissement Emery Patrice Lumumba, la dixième bougie de son existence en présence de son président Auguste Valairy Loko et des membres de l'association.

Auguste Valairy Loko président de l'AASDPAC (Association d'aides et de soins à domicile pour personnes âgées du Congo) et directeur général de Healthcare a expliqué que les dix années expriment beaucoup d'émotions. Cet anniversaire représente pour lui une belle histoire qui, à son sens, ne fait que commencer. Cette association est la première société congolaise des soins à domicile agréée par le ministère de la Santé et de la Population. En plus de l'accompagnement des personnes âgées, l'association

s'occupe également des jeunes et des enfants pour des soins à domicile.

La structure est composée des jeunes médecins, infirmiers qui, en plus de la pratique de leur métier, ont pu construire un cadre juridique afin que le domicile soit reconnu au Congo comme un lieu de soins. « Cet anniversaire est célébré sous le signe de nouveaux défis et de nouveaux enjeux. L'association vient d'ouvrir sa propre clinique d'hospitalisation située dans le premier arrondissement Emery Patrice Lumumba. On peut aussi citer les nouveaux produits qui seront lancés prochainement comme AASDPAC assurance santé. Ce produit n'est pas pour l'instant commercialisé. Il permettra aux ménages de s'assurer plus facilement ce produit. Il est de nos jours réservé exclusivement qu'aux entreprises. L'association

bénéficie de la confiance de ses parties prenantes, elle compte aujourd'hui plus de cinquante salariés dans le domaine médical et paramédical. L'association fait le suivi médical des salariés des grandes entreprises de la place », a-t-il signifié.

Interrogée après la réception de son diplôme, la plus ancienne membre de l'association, Makaya Epiphany, responsable des auxiliaires de santé, a reconnu beaucoup d'efforts fournis par la structure pendant les dix années. « Dans le cadre de l'association, j'ai passé un stage de perfectionnement en gérontologie à Bordeaux en France. Ce stage m'a permis de mieux se former et bien approfondir mes connaissances en la matière », a-t-elle indiqué. La cérémonie a été marquée par la remise des diplômes.

Séverin Ibara

TROPHÉE THE BEST DE LA FIFA

Sadio Mané et Mohamed Salah parmi les nominés

Récemment vainqueurs de la Ligue des champions avec Liverpool, ces deux stars africaines sont en lice pour succéder à Luka Modric, vainqueur de la dernière édition

La Fédération internationale de football association (Fifa) a publié, le 31 juillet, quatre listes pour les trophées The best qui seront décernés le 23 septembre à Milan, en Italie. Ce trophée récompense les performances sportives du joueur ainsi que sa conduite sur et en dehors du terrain. Pour cette année, le Madrilène Luka Modric n'est pas candidat à sa propre succession. Ce qui n'enlève en rien le sens de ce prix d'autant plus que les joueurs qui ont brillé au cours de la saison qui s'est achevée sont bien présents. Les deux joueurs africains qui ont effectué une belle saison avec Liverpool sont de la partie. Sadio Mané et Mohamed Salah ont été les co-meilleurs buteurs de la premier League avec des réalisations. Le Sénégalais et l'Égyptien ont été aussi les artisans de la consécration de Liverpool à la Ligue des champions. La finale de la CAN disputée donne à Mané un léger avantage par rapport à son



coéquipier. Mais la dernière décision revient aux responsables des médias, aux sélectionneurs et capitaines des équipes nationales. Chez les entraîneurs, Djamel Belmadi, vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations avec l'Algérie, est parmi les nominés pour succéder à Didier Deschamps. Avec lui, d'autres entraîneurs qui ont gagné des trophées majeurs. Il s'agit de : Jorgen Klopp, vainqueur de la Ligue des champions avec Liverpool Tite qui a gagné la Copa America avec le Brésil ou encore Fernando Santos, vain-

queur de la première Ligue des nations avec le Portugal.

Les listes des nominés:

Les Joueurs: Cristiano Ronaldo (Portugal, Juventus Turin, Italie), Frenkie De Jong (Hollande, Ajax/FC Barcelone, Espagne), Matthijs De Ligt (Hollande, Ajax/Juventus, Italie), Eden Hazard (Belgique, Chelsea, Angleterre/Real Madrid, Espagne), Harry Kane (Angleterre, Tottenham), Sadio Mané (Sénégal), Liverpool, Angleterre), Kylian Mbappé (France, Paris-SG), Lionel Messi (Argentine, FC Bar-

celone, Espagne), Mohamed Salah (Égypte, Liverpool, Angleterre), Virgil Van Dijk (Hollande, Liverpool, Angleterre)

Les joueuses: Lucy Bronze (Angleterre, Lyon, France), Julie Ertz (USA, Chicago Red Stars), Caroline Graham Hansen (Norvege, Wolfsburg, Allemagne/FC Barcelone, Espagne), Ada Hegerberg (Norvège, Lyon, France), Amandine Henry (France, Lyon), Sam Kerr (Australie, Chicago Red Stars, USA/Perth Glory), Rose Lavelle (USA, Washington Spirit), Viviane Miedema

(Hollande, Arsenal, Angleterre), Alex Morgan (USA, Orlando Pride), Megan Rapinoe (USA, Reign FC), Wendie Renard (France, Lyon), Ellen White (Angleterre, Birmingham City/Manchester City).

Entraîneurs (foot masculin): Djamel Belmadi (Algérie), Didier Deschamps (France), Marcelo Gallardo (Argentine, River Plate), Ricardo Gareca (Argentine, Pérou), Josep Guardiola (Espagne, Manchester City, Angleterre), Jurgen. Klopp (Allemagne, Liverpool, Angleterre), Mauricio Pochettino (Argentine, Tottenham, Angleterre), Fernando Santos (Portugal), Erik Ten Hag (HOL, Ajax Amsterdam), Tite (, Brésil).

Entraîneurs (foot féminin): Milena Bertolini (Italie), Jill. Ellis (USA, États-Unis), Peter Gerhardsson (Suède), Futoshi Ikeda (Japon U 20), Antonia Is (Espagne U17), Joe Montemurro (Australie, Arsenal, Angleterre), Phil Neville, Angleterre), Reynald Pedros (France, Lyon), Paul Riley (Angleterre, North Carolina Courage, USA), Sarina Wiegman (Hollande)

James Golden Eloué

ATHLÉTISME

Déception pour Elemba, l'or pour Gilles-Anthony Afoumba sur 400 mètres

A Saint-Etienne se sont déroulés les 26, 27 et 28 juillet les championnats de France Elites d'athlétisme. Parmi les stars attendues, Franck Elemba n'a pas eu les résultats escomptés, mais Gilles-Anthony Afoumba et Orlann Ombissa-Dzangué sont montés sur le podium.

Déception pour Franck Elemba, qui termine non classé en finale. Le 4e des JO 2016 avait pourtant remporté le concours B avec un meilleur lancer à 16m99. Bien loin toutefois de ses meilleures performances de l'année (19m47 en mai dernier) et de sa carrière (21m20 à Rio).

Chez les hommes toujours, Gilles-Anthony Afoumba s'est emparé de la médaille d'or en 45"92. Le sprinteur de 23 ans, licencié au Stade Français avait remporté sa série en 47"20, puis sa demi-finale en 46"45.

Sur le 100 mètres, Yoann Ibeka est sorti des séries en 10"55 avant de finir dernier de sa demi-finale en 11"06.

Sur le 200 mètres, Isaac Makaya n'est pas sorti des poules (22"22).

En finale du saut en longueur, Archel-Evrard Biniakounou se classe 10e sur 11. Le sociétaire de Cjf Saint-Malo a sauté à 7m32.

En triple saut, Quentin Mouyabi est 11e sur 12 avec un saut à 15m87. En série, il avait fait mieux en 15m96.

Chez les femmes, Orlann Ombissa-Dzangué, nièce de Franck Elemba, a remporté la médaille de bronze sur le 100 mètres. La sprinteuse de 28 ans a terminé troisième de la finale en 11"31, à 25 dixième de l'Ivoirienne Marie-Josée Ta Lou. Avec une performance de 59m52, Jennifer Batu s'est classée à la 5e place du lancer de marteau. Le podium est à 48 centimètres, mais la première place à 10 mètres et 23 centimètres.

Camille Delourme



Le Congolais Gilles-Anthony Afoumba (DR)